

# Le champ du 'changement d'adresse en ligne' s'élargit

Après les Caisses d'Allocations Familiales, l'assurance chômage, l'assurance maladie, l'administration fiscale et les bureaux du Service National, cinq nouvelles administrations ont rejoint les services de

**www.changement-adresse.gouv.fr**. Il s'agit de la Poste (*pour la réexpédition du courrier*), la Mutualité Sociale Agricole (*allocations familiales, assurance maladie et retraite*), les caisses de retraites AGIRC-ARRCO et la caisse de retraites de la Caisse des Dépôts (*pour le suivi de la retraite de certains fonctionnaires*). Le service français de '**changement d'adresse en ligne**' est emblématique de la migration de l'administration sur Internet. Ainsi, 436.000 dossiers de changement d'adresse ont déjà été validés sur le site, qui revendique la connexion de près de 20 % des foyers français. Comme l'indique le journal du programme Adèle (*ADministration ELectronique 2004-2007*), piloté par la Direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME), « *le service, en fédérant, dans une démarche partenariale, plusieurs organismes publics au cœur de la vie quotidienne des Français, témoigne de la mobilisation de l'administration au sens large pour sa modernisation.* » Chaque année, pour plus de deux millions de foyers, la période estivale est propice aux déménagements. *Changement d'adresse en ligne* représente donc un sérieux gain de temps et une simplification des démarches.